|  |
| --- |
| Une agence est associée à un contrat puisqu'elle fournit les artistes relatifs à ce contrat. Une agence peut être reliée à plusieurs ou aucuns contrats. |
| Un artiste est associé à un contrat et en fait partie intégrante. Un artiste peut être relié à plusieurs ou aucun contrat et inversement. |
| Un contrat est associé à un duo Artiste/Photo lorsqu'il comporte une photo officielle pour un artiste compris à l'intérieur des négociations. Il peut être associé à plusieurs ou aucuns duos Artiste/Photo |
| Une photo peut être associée à un duo Artiste/Contrat lorsque la négociation du contrat avec un artiste le spécifie. Elle peut être associée à plusieurs ou aucuns duos Artiste/contrat |
| Un artiste est associé à un duo contrat/Photo lorsqu’une photo officielle est transmise lors de la négociation d'un contrat. Il peut être associé à plusieurs ou aucuns duos Contrat/Photo |
| Un responsable est associé à un diffuseur qu'il représente lors de la négociation d'un contrat. Un responsable peut être lié à plusieurs diffuseurs |
| Un diffuseur est associé à une adresse qui servira à connaitre les moyens de contacts de ce diffuseur. Plusieurs diffuseurs peuvent être associés à une adresse. |
| Un contrat est associé en tout temps à un statut qui représente l'avancement des négociations. Un contrat est associé à un unique statut alors qu'un statu peut être associé à plusieurs ou aucuns contrats. |
| Un artiste est associé à un cv lorsqu’il décide d'en transmettre un. U:n artiste peut être associé à plusieurs ou aucun Cv. |
| Un représentant est associé à une agence qu'il représente lors de la négociation d'un contrat. Un représentant peut être lié à plusieurs agences. |
| Un responsable est associé à un contrat qu'il négociera jusqu'à sa signature. Un responsable peut être associé à plusieurs ou aucuns contrats. |
| Un artiste est associé à une catégorie d'artiste en fonction de son type d'art. L'artiste peut être associé à une ou plusieurs catégories alors qu'une catégorie peut être associée à plusieurs ou aucuns artistes. |
| Un engagement est associé à un contrat lorsqu'il est compris dans celui-ci. Un engagement est associé à un unique contrat. En revanche un contrat peut être associé à plusieurs ou aucun engagements. |
| Une exigence est associée à un contrat lorsque celle-ci est spécifiée à l'intérieur de ce dernier. Une exigence est associée à un unique contrat alors qu'un contrat peut être associé à plusieurs ou aucunes exigences. |
| Un responsable est associé à un contrat qu'il négociera jusqu'à sa signature. Un responsable peut être associé à plusieurs ou aucuns contrats. |
| Une agence est associée à une adresse qui servira à connaitre les moyens de contacts de cette agence. Plusieurs agences peuvent être associées à une adresse. |
| Un artiste est associé avec une photo lorsque l'agence qui le représente décide d'en transmettre une. Un artiste peut être associé à aucunes ou plusieurs photos. Une photo en revanche est obligatoirement associé à un artiste. |